

# Qualité de l'air : c'est l'affaire de tous !

Tendre vers une agglomération plus sobre en énergie et réduire l'usage de la voiture, telles sont les ambitions du Grand Périgueux pour faire de la qualité de l'air un atout de plus pour le territoire

e.

La multiplication d'efforts individuels encouragés par des mesures en faveur de la réduction des déplacements en voiture en « solo » et de la consommation des énergies fossiles, reste le moyen le plus efficace pour préserver notre environnement et notre cadre de vie.

Depuis la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte, les intercommunalités ont la charge d'élaborer un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

## Une station de mesure de la qualité de l'air pour le Grand Périgueux



Le Grand Périgueux dispose d'une station de mesure de la qualité de l'air de type « urbaine sous influence de fond ». Elle est située rue Paul-Louis Courier à Périgueux, derrière le lycée Pablo Picasso. Installée et gérée par Atmo Nouvelle-Aquitaine, l'observatoire régional de l'air, cette station permet de mesurer les niveaux de différents polluants réglementés :

- › Dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) : majoritairement issu du trafic routier
- › Ozone (O<sub>3</sub>) : c'est un polluant secondaire, il résulte de la transformation de polluants primaires - le dioxyde d'azote et les composés organiques volatils - sous l'effet des rayonnements ultra-violet
- › Particules en suspension (PM<sub>10</sub> c'est à dire d'un diamètre inférieur à 10 µm (microns)) : sources d'émission variées (chauffage au bois, trafic routier et industries).
- › Particules fines (PM<sub>2.5</sub> c'est à dire d'un diamètre inférieur à 2,5 µm) : comme elles sont plus petites, elles pénètrent plus profondément dans les voies respiratoires et atteignent les alvéoles pulmonaires. À ce titre, on leur attribue un plus grand impact sanitaire.

Les mesures permettent le suivi de l'exposition moyenne de la population et des écosystèmes aux phénomènes de pollution atmosphérique qui affectent la zone de surveillance sur de larges distances (plusieurs kilomètres voire plusieurs dizaines ou centaines de kilomètres).

# Contrôle de la qualité de l'air au quotidien et en direct

Ce dispositif permet d'informer les citoyens du niveau de qualité de l'air 24h/24 et 7j/7.

## DONNÉES DES STATIONS DE MESURE

0 stations

Actualités, conseils, bonnes pratiques... Atmo Nouvelle-Aquitaine vous explique tout ce qu'il faut savoir pour vous prémunir en cas de pic de pollution et contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air. <https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/article/me-proteger-en-cas-de-pic-de-pollution-de-lair> (<https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/article/me-proteger-en-cas-de-pic-de-pollution-de-lair>)

## Des bilans réguliers

### Bulletin trimestriel

Le Grand Périgueux diffuse un bilan trimestriel de la qualité de l'air qui résume la situation sur les 3 derniers mois.

› [Consultez le dernier bulletin trimestriel](#)

Depuis 2021, ce bulletin compte 5 indices ATMO de la qualité de l'air avec l'intégration des particules fines.

Il permet de fournir une information simple et concise sur la qualité de l'air locale. Calculé tous les jours, le nouvel indice représente la situation globale de la qualité de l'air, différente tout au long de l'année.

### Bilan complet de la qualité de l'air Dordogne

Chaque année, Atmo Nouvelle-Aquitaine dresse le bilan de la qualité de l'air à l'échelle départementale : bilan des indices, nombre d'épisodes de pollution, données par polluant...

› [Consultez le bilan 2022](#)

<https://www.grandperigueux.fr/au-quotidien/environnement/qualite-de-lair-cest-laffaire-de-tous?>



Sources de pollution : que savez-vous ? Atmo Nouvelle-Aquitaine a pour missions, entre autres, le recensement et la quantification des sources de pollution sur son territoire.

Afin d'apporter plus d'informations et de compréhension autour de cette thématique, Atmo Nouvelle-Aquitaine a mis en place des fiches synthétiques permettant à tous d'en apprendre plus sur ce sujet !

Ces fiches peuvent être consultées sur leur site internet à l'adresse suivante :

<https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/actualite/sources-de-pollution-que-savez-vous-sur-le-sujet> (<https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/actualite/sources-de-pollution-que-savez-vous-sur-le-sujet>)



Adoptez les 5 Bonnes Mani'Air !

- Privilégiez les modes de déplacement moins polluants : marche, vélo, transports en commun, covoiturage...
- Coupez le moteur de votre voiture lors d'arrêts, même brefs.
- Adoptez une conduite souple et limitez votre vitesse.
- Choisissez un système de chauffage performant.
- Ne brûlez pas vos déchets verts.

## Des pollens bien surveillés !

Grâce à plusieurs partenaires, la surveillance des pollens est assurée sur le Grand Périgueux.

### ATMO Nouvelle-Aquitaine partenaire de la surveillance des pollens en région

Atmo Nouvelle-Aquitaine participe à la surveillance des pollens allergisants, pilotée à l'échelle française par le [Réseau National de Surveillance Aérobiologique \(RNSA\)](https://www.pollens.fr/) (<https://www.pollens.fr/>). Cette surveillance est menée en collaboration avec les collectivités, [l'Agence Régionale de la Santé \(ARS\)](https://www.ars.sante.fr/) (<https://www.ars.sante.fr/>) et le RNSA.

Depuis 2001, un capteur est situé à Périgueux sur le toit du centre hospitalier de Périgueux. Il est géré par le RNSA, qui mesure le risque pollinique. Atmo Nouvelle-Aquitaine informe chaque semaine dans sa lettre hebdomadaire du vendredi, des pollens et risques en cours.

### Un suivi complémentaire : les pollinariums sentinelles®

La Ville d'Antonne-et-Trigonant, près de Périgueux, dispose d'un autre moyen de surveillance des pollens : un pollinarium sentinelle®. Il est installé au centre hospitalier de Lanmary. L'objectif de ce dispositif est d'alerter les personnes allergiques sur les dates de floraison des plantes allergisantes, afin qu'elles puissent adapter leur traitement médical.

Atmo Nouvelle-Aquitaine collabore avec l'Association des Pollinariums Sentinelles® de France (APSF) pour diffuser l'information, à travers l'envoi d'une newsletter " Alerte pollens ! " à chaque début et fin de floraison de plantes allergisantes.

<https://www.grandperigueux.fr/au-quotidien/environnement/qualite-de-lair-cest-laffaire-de-tous?>

Un Pollinarium sentinelle® est un espace dans lequel sont réunies les principales espèces locales de plantes sauvages (herbes et arbres) dont le pollen est allergisant. L'objectif est de les observer quotidiennement afin de détecter le début et la fin d'émission de pollens de chaque espèce, puis de transmettre ces informations aux personnes allergiques inscrites à la newsletter Alerte pollens ! Le rôle d'Atmo Nouvelle-Aquitaine est d'alerter la population afin de permettre aux personnes sensibles d'anticiper et commencer leur traitement médicamenteux avant l'apparition des premiers symptômes, et l'arrêter dès la fin d'émission de pollens.



Recevez les alertes pollens (<https://www.alertepollens.org/>)

En région, je choisis ma ville

En France

## ANTONNE (PÉRIGUEUX)

État des émissions de pollens au 31/05/2024

- Herbacée
  - Plantain
  - Graminée
  - Flouve
  - Fromental
  - Dactyle
  - Houlique
  - Ray-grass
  - Féтуque

- Arbre
  - Aulne
  - Bouleau
  - Châtaignier
  - ⊗ Noisetier
  - Frêne
  - Chêne pubescent
  - ⊗ Saule

### LÉGENDE

- pas d'émission
- émission en cours
- ⊗ émission terminée
- non observable

Voir la dernière newsletter

### Le Pollinarium Sentinelle® monte la garde

Le Pollinarium est un espace, situé au centre hospitalier de Lanmary, dans lequel sont plantées les principales espèces allergisantes des environs (graminées, herbacées, arbustes et arbres).

Elles sont observées quotidiennement par les jardiniers qui détectent le début et la fin d'émission de pollens de chacune d'entre elles.

Cette information est validée par le médecin allergologue, les botanistes et Atmo Nouvelle-Aquitaine qui la transmet par mail aux personnes inscrites. Les personnes allergiques peuvent ainsi commencer leur traitement avant l'apparition des premiers symptômes, et l'arrêter dès la fin d'émission de pollens.

Je consulte le calendrier de la saison pollinique :



# L'Ambroisie : un enjeu de santé publique

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/ambroisie-une-plante-hautement-allergisante-pour-lhomme> (<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/ambroisie-une-plante-hautement-allergisante-pour-lhomme>)

L'ambroisie à feuille d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante opportuniste envahissante dont le pollen est hautement allergisant pour l'homme. Un capteur est installé à Périgueux depuis 2001 sur le toit du centre hospitalier de Périgueux. Il est géré par le RNSA.

Un autre site, situé sur la commune de Mareuil (au nord-ouest de Périgueux) particulièrement intéressant pour la mesure de l'ambroisie, est aussi en fonctionnement de juillet à octobre.

## Quelle gestion de la qualité de l'air intérieur pour les établissements recevant du public (ERP) ?

Nous passons plus de 80 % de notre temps dans des espaces clos ou semi-clos, dont notre domicile, et respirons près de 10 m<sup>3</sup> d'air par jour dans ces lieux. Bien qu'ils soient le plus souvent perçus comme des zones de refuge et de protection, ces espaces peuvent être aussi des lieux d'exposition aux polluants et aux virus. En effet, la mauvaise qualité de l'air intérieur peut favoriser l'apparition de symptômes tels que des maux de tête, la fatigue, les vertiges, les allergies respiratoires ou des cancers. La qualité de l'air intérieur est donc un enjeu de santé publique mis en exergue ces dernières années par la crise de la Covid.

Depuis le 3 janvier 2023, le dispositif qui régit la qualité de l'air intérieur dans les ERP a évolué. Le décret n°2 022-1689 du 27 décembre 2022 modifie le Code de l'Environnement en matière d'évaluation des moyens d'aération et de la mesure des polluants, effectuée au titre de la surveillance de la qualité de l'air intérieur (QAI) et concerne en particulier crèches, écoles et accueils de loisirs dont les collectivités sont propriétaires et/ou gestionnaires. Les collectivités sont donc directement concernées par ces nouvelles réglementations.



Toutes les modalités sont à retrouver sur le site de la préfecture : [Qualité de l'air intérieur \(QAI\) des établissements recevant du public - Habitat, Logement - Action s de l'État - Les services de l'État en Dordogne](https://www.dordogne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Habitat-Logement/Qualite-de-l-air-interieur-QAI-des-etablissements-recevant-du-public) (<https://www.dordogne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Habitat-Logement/Qualite-de-l-air-interieur-QAI-des-etablissements-recevant-du-public>) (<https://www.dordogne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Habitat-Logement/Qualite-de-l-air-interieur-QAI-des-etablissements-recevant-du-public>)

Les services de l'État vous accompagnent : pour toute question, vous pouvez solliciter le service en charge de porter cette politique publique par courriel : [ddt-cds@dordogne.gouv.fr](mailto:ddt-cds@dordogne.gouv.fr)

## Ce que je respire, les conseils de l'Agence régionale de santé de Nouvelle Aquitaine

## Contact



PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIA  
L  
SERVICE  
**Christine CORNUT**  
Chargée d'études Climat Air Energie

✉ Courriel  
☎ 05 53 35 75 1  
5

## Structure



AIR  
**ATMO NOUVELLE AQUITAINE**

📍 ZA Chemin Long  
13 allée James Watt - CS 30016  
33692 Mérignac

🕒 Du lundi au vendredi de 9h à 17  
h

☎ 09 84 20 010  
0

🌐 **Site Internet** (<https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/contact>)

📍 **ITINÉRAIRE** ([HTTPS://WWW.GOOGLE.COM/MAPS/DIR//44.830968,-0.672508](https://www.google.com/maps/dir//44.830968,-0.672508))

